

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ LE SEIZE OCTOBRE (16/10/2025)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 10 octobre 2025, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS : 22

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, Mme Stéphanie GAYET, Mme Sophie LOPEZ, M. Philippe GARCIA, **Adjoint**,
Mme Danièle SCHATTEL, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, Mme Reine-Claude ORTALO, M. Philippe LERMINEZ, Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT), M. Frédéric GENRIES, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Nabila CACOUCHE, **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT REPRESENTES : 11

M. Guy LOURMEDE (Représenté par Monsieur Luc PORTES), **Adjoint**

M. Gabin LOPEZ (Représenté par Madame Sophie LOPEZ), M. Robert POMAREDE (Représenté par Monsieur Philippe GARCIA), M. Michel ALBERGUCCI (Représenté par Madame Pierrette ESQUIEU), M. Jean-Philippe THIERS (Représenté par Monsieur Philippe LERMINEZ), Mme Laure POUTEAU (Représenté par Madame Any DELCHER), Mme Jessie COTINET (Représentée par Monsieur Frédéric GENRIES), Mme Laureen LASSERRE (GONZALEZ) (Représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), M. DESSART Philémon (Représenté par Madame Claudine MATALA), M. Soufiane ACHCHTOUI (Représenté par Monsieur Romain LOPEZ), M. DUPARC Robert (Représenté par Madame Estelle HEMMAMI), **Conseillers Municipaux**.

Madame Any DELCHER est nommée secrétaire de séance.

23 – 16 octobre 2025

**23. Approbation du projet de fonctionnement du Lieu d'Accueil
Enfants Parents (LAEP)**

Rapporteur : Madame Stéphanie GAYET

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29,

Vu la Circulaire C2015-011 du 13 mai 2015 relative aux lieux d'accueil Enfants Parents : Financement de la branche famille, précisant les modalités de financement de la prestation de service et présentant un référentiel national d'activité des LAEP,

Vu la délibération du n° 18 du 06 juillet 2023 du Conseil Municipal de Moissac relative à la Convention d'Objectifs et de Financements (CAF et du bonus territoire CTG) pour le LAEP,

Vu la délibération n°19 du 13 mars 2025 portant approbation du projet de fonctionnement du LAEP,

Considérant la nécessité de fournir le projet de fonctionnement du LAEP mis à jour aux partenaires et financeurs pour renouveler la convention,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE les termes du projet de fonctionnement du LAEP,

AUTORISE Monsieur le Maire à revêtir de sa signature lesdits documents.

Pour copie conforme
Moissac, le 17 octobre 2025

Le Maire,

Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,


Any DELCHER

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :